

IN GUEZZAM

Reddition d'un terroriste et arrestation de 5 éléments de soutien

Page 07

SOUPÇONS DE FRAUDE ÉLECTORALE À ORAN



08 personnes dont un député élu placées en détention provisoire

Page 02

FACE AU PIC ESTIVAL DE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Sonelgaz déploie une vaste caravane de proximité à travers Oran

Page 05



SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Alger et Stockholm misent sur le partage d'expertise

Page 08

PORTS



Une autorité portuaire sera créée pour une meilleure gestion

Page 07

BETHIOUA



La justice ouvre une information judiciaire sur une consultation publique controversée

Page 03

CLÔTURE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026



L'Université d'Oran 1 célèbre près de 6 000 diplômés et récompense l'excellence

Page 04

MASCARA



L'université clôt une année avec 7 650 diplômés

Page 06

SOUPÇONS DE FRAUDE ÉLECTORALE À ORAN

08 personnes dont un député élu placées en détention provisoire



Par Habib Ben Aouda

La justice s'est saisie d'une affaire de présumée fraude électorale à Oran. Le juge d'instruction près le tribunal d'Ouled Tlélat, relevant de la Cour de justice d'Oran, a ordonné, mercredi soir, le placement en détention provisoire de huit personnes, parmi lesquelles figure un député élu

lors des dernières élections législatives sous les couleurs du parti Sawt Echâab (Voix du Peuple), identifié par les initiales B. A., ainsi que plusieurs encadreurs du centre de vote de Hassiane Ettoual (ex-Fleurus).

Ces mesures interviennent dans le cadre d'une information judiciaire ouverte à la suite de soupçons de falsification ayant entaché le scrutin législatif. Les mis en cause ont été en-

tendus lors de leur première comparution sur les faits qui leur sont reprochés, après la diffusion d'une vidéo présentée comme ayant été filmée à l'intérieur d'un bureau de vote de Hassiane Ettoual pendant le déroulement des opérations électorales.

Selon les résultats proclamés par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), B. A. figurait parmi les candidats élus dans la wilaya d'Oran. Arrivé en deuxième position en nombre de suffrages, avec 1 858 voix, il avait obtenu un siège à l'Assemblée populaire nationale sous l'étiquette du parti Sawt Echâab. L'audience d'instruction s'est déroulée en présence du président du parti, Lamine Osmani, qui est intervenu en sa qualité d'avocat afin d'assurer la défense de son client, conformément aux dispositions prévues par la loi durant la phase d'instruction.

L'affaire porte sur des infractions électorales susceptibles de porter atteinte à la sincérité et à la transparence du scrutin. Les investigations visent notamment à déterminer si les faits reprochés relèvent d'une falsification des procès-verbaux, d'une altération des résultats ou de toute autre irrégularité pénalement réprimée. Le juge d'instruction poursuit actuellement la collecte des éléments

de preuve à travers l'exploitation des enregistrements vidéo, des procès-verbaux et des documents saisis, ainsi que l'audition des témoins et des différentes parties concernées, avant de décider, le cas échéant, d'un renvoi devant la juridiction de jugement compétente. Il convient de rappeler que le placement en détention provisoire constitue une mesure conservatoire prévue par le Code de procédure pénale et ne préjuge en rien de la culpabilité des personnes poursuivies, lesquelles bénéficient de la présomption d'innocence jusqu'au prononcé d'une décision de justice définitive. La législation prévoit également que les personnes placées en détention provisoire disposent d'un délai de trois jours pour contester cette décision devant la chambre d'accusation de la Cour de justice d'Oran, laquelle peut confirmer, modifier ou annuler l'ordonnance du juge d'instruction en fonction des éléments du dossier. L'enquête devrait se poursuivre dans les prochains jours au regard de la sensibilité de cette affaire, directement liée aux résultats des dernières élections législatives, dans l'attente des conclusions de la justice sur les responsabilités de chacun et les suites judiciaires qui seront réservées à ce dossier.

VIE ASSOCIATIVE

Le Croissant-Rouge algérien à Oran face au défi de la transition

Habib Benaouda

La section de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA) à Oran traverse une phase de transition organisationnelle à la suite des récentes mesures prises concernant la gestion de sa structure locale. Cette étape, appelée à se poursuivre jusqu'à l'achèvement des procédures prévues par les statuts de l'association, intervient alors que le CRA continue d'assurer ses missions humanitaires et sociales au profit des populations vulnérables à travers la wilaya.

Cette période transitoire a débuté avec le gel des fonctions du président du comité de wilaya. Afin d'assurer la continuité des activités et de préserver le bon déroulement des programmes de terrain, la direction nationale a d'abord confié, à titre provisoire, la gestion du comité au président du Croissant-Rouge algérien de la wilaya de Sidi Bel Abbès, résidant à Oran. Dans une seconde étape, le secrétaire général du CRA a été chargé de superviser cette transition jusqu'à la mise en place des instances compétentes, conformément aux dispositions réglementaires de l'organisation.

Une activité humanitaire soutenue malgré la transition

La section de wilaya d'Oran figure parmi les structures les plus actives du pays. Chaque année, il pilote un large éventail d'actions de solidarité, particulièrement durant le mois de

Ramadhan, à l'occasion de la rentrée scolaire ainsi que lors des fêtes nationales et religieuses. Il assure également l'encadrement des pèlerinages, participe aux campagnes de collecte de sang, organise des caravanes de solidarité, distribue des aides sociales et intervient, en coordination avec les autorités et les différents partenaires, lors de situations nécessitant une assistance humanitaire. L'ampleur de son activité se reflète dans les chiffres.

Lors du dernier Ramadhan, le comité avait mis en place 17 restaurants d'iftar avec l'objectif de servir plus de 150 000 repas aux voyageurs et aux personnes démunies. Parallèlement, près de 8 500 colis alimentaires avaient été programmés au profit des familles nécessiteuses réparties dans les différentes communes de la wilaya. Le CRA d'Oran s'est également illustré ces dernières années dans le domaine de la formation. Depuis 2020, plus de 800 secouristes bénévoles ont bénéficié de sessions de perfectionnement, renforçant ainsi les capacités opérationnelles de l'association dans les domaines du secourisme et de l'action humanitaire. Sur le plan de la solidarité, le comité avait lancé, à l'occasion de la précédente rentrée scolaire, une opération de distribution de près de 5 000 cartables au profit d'élèves issus de familles modestes, dans le cadre de ses programmes d'accompagnement des catégories sociales vulnérables. Pour de nombreux observateurs



de la vie associative, la préservation de cette dynamique passe avant tout par une stabilité organisationnelle garantissant la continuité des actions de terrain. Une exigence d'autant plus importante que la wilaya d'Oran, en raison de son poids démographique et de l'étendue de son tissu urbain, enregistre une demande croissante en matière d'interventions humanitaires. Les acteurs du bénévolat rappellent, par ailleurs, que les volontaires constituent le véritable socle de la réussite des différentes initiatives. À leurs yeux, maintenir la cohésion des équipes et renforcer la coordination entre les différentes structures repré-

sente l'un des principaux enjeux de cette période transitoire afin d'assurer la continuité des services rendus aux citoyens. Les regards demeurent désormais tournés vers la capacité de la direction provisoire à préserver le rythme des programmes humanitaires jusqu'à l'aboutissement du processus légal devant conduire à l'élection ou à la désignation d'une nouvelle direction du comité de wilaya, dans l'objectif de consolider la dynamique de solidarité et de poursuivre la mission humanitaire du Croissant-Rouge algérien au service des populations les plus démunies d'Oran.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BETHIOUA

La justice ouvre une information judiciaire sur une consultation publique controversée



Habib Benaouda

Le dossier des marchés et consultations publics de la commune de Bethioua connaît un nouveau rebondissement. Le juge d'instruction près la troisième chambre du tribunal d'Oran a ouvert, mercredi, une information judiciaire portant sur de présumées irrégularités ayant entaché une consultation publique relative à l'acquisition de fournitures électriques destinées à la commune. Au cœur des investigations figurent le respect des principes de transparence, d'égalité de traitement des soumissionnaires et de libre accès à la commande publique, qui constituent les fondements de la réglementation algérienne en matière de marchés publics.

Selon des sources proches du dossier, le magistrat instructeur a procédé à l'audition de l'ancienne secrétaire générale de la commune ainsi que de trois fonctionnaires du service des marchés et des contrats, dont la présidente de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres. Les personnes concer-

nées avaient déjà été entendues dans le cadre de l'enquête préliminaire menée par les services de la police économique et financière.

Un fournisseur écarté de la procédure ?

Les faits remontent à une consultation dont le montant était estimé à plus de 12 millions de dinars. D'après les éléments recueillis, un opérateur économique souhaitant soumissionner se serait présenté afin de retirer le cahier des charges. Il lui aurait toutefois été indiqué par une employée que ce document n'était pas disponible et que les services concernés ignoraient jusqu'à l'existence même de cette consultation. Une situation qui, selon le plaignant, l'aurait privé de la possibilité de participer à la procédure de mise en concurrence. Toujours selon les mêmes sources, la surprise est intervenue dès le lendemain lorsque la commission d'ouverture et d'évaluation des offres s'est réunie normalement pour procéder à l'ouverture des plis, avant de proposer l'attribution provisoire du marché au soumissionnaire ayant présenté l'offre financière la moins-disante. Estimant avoir été écarté de manière irrégulière, le fournisseur

concerné a alors adressé une plainte au président de l'Assemblée populaire communale, avec ampliation au wali d'Oran, au chef de daïra ainsi qu'aux services de sécurité compétents, sollicitant l'ouverture d'une enquête sur les conditions de déroulement de cette consultation. Selon les informations recueillies, l'ancienne secrétaire générale de la commune aurait, après avoir pris connaissance de cette plainte, adressé un courrier à la présidente de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres afin de préciser que les documents administratifs relatifs à cette consultation ne lui avaient jamais été soumis et n'avaient pas transité par son bureau. Elle aurait également saisi les autorités de tutelle, ce qui aurait conduit à une enquête administrative menée par l'Inspection générale avant la transmission du dossier à la justice.

Une seconde consultation qui soulève de nouvelles questions

Les investigations portent également sur les suites réservées à cette première consultation. Selon les mêmes sources, le secrétaire général actuellement en fonction aurait décidé de l'annuler au motif de l'absence d'une liste préalable des besoins. Or, des éléments versés au dossier laisseraient entendre que ce document existait déjà avant le lancement d'une nouvelle consultation. Cette seconde procédure aurait finalement été attribuée au même fournisseur, mais pour un montant revu à la baisse, avoisinant les 9,8 millions de dinars, après la suppression de plusieurs articles du cahier des charges. Cette évolution nourrit de nouvelles interrogations sur les conditions d'évaluation des besoins de la commune, leur éventuelle révision en cours de procédure ainsi que leurs incidences sur le jeu de la concurrence. Sur le plan juridique, les faits dénoncés, s'ils étaient établis par l'en-

quête judiciaire, pourraient être susceptibles de constituer une atteinte aux principes fondamentaux régissant la commande publique, notamment la liberté d'accès aux marchés publics, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures. La loi n° 06-01 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption prévoit notamment, à son article 26, des sanctions en cas d'octroi d'avantages injustifiés dans le domaine des marchés publics lorsqu'il est porté atteinte aux règles de concurrence ou de transparence au profit d'un opérateur économique. Selon les conclusions de l'instruction, d'autres qualifications pénales, telles que l'abus de fonction, l'abus d'autorité ou encore la violation des dispositions législatives et réglementaires encadrant la passation des marchés publics, pourraient également être examinées. Des spécialistes du droit administratif soulignent qu'empêcher un opérateur économique d'accéder au cahier des charges, si les faits venaient à être confirmés, constituerait une atteinte particulièrement grave au principe d'égalité entre les candidats. Une telle pratique reviendrait à exclure un concurrent avant même le lancement effectif de la compétition, compromettant ainsi la sincérité de la procédure et la transparence de l'attribution de la commande publique. Le dossier demeure désormais entre les mains du juge d'instruction, qui poursuit les investigations et les auditions des différentes parties concernées. Les conclusions de l'enquête permettront de déterminer les circonstances exactes des faits et, le cas échéant, les responsabilités de chacun. Dans l'attente des résultats de cette procédure, la présomption d'innocence demeure pleinement garantie à l'ensemble des personnes concernées jusqu'au prononcé d'une décision de justice définitive.

LE MANDAT COMMUNAL LE PLUS MOUVEMENTÉ

Près de 60 élus suspendus, dont 13 maires

Habib Benaouda

L'actuel mandat électoral restera sans doute comme l'un des plus mouvementés de l'histoire récente des collectivités locales à Oran. Jamais, au cours d'une même mandature, la wilaya n'avait enregistré un nombre aussi important de suspensions d'élus locaux et de réorganisations d'Assemblées populaires communales (APC) à la suite de poursuites judiciaires. Selon les données disponibles, près de 60 élus, dont 13 présidents d'APC, ont été suspendus en application de l'article 46 du Code communal, qui prévoit l'éloignement provisoire de tout élu faisant l'objet de poursuites judiciaires dans certaines affaires, jusqu'au prononcé d'une décision de justice définitive. Au-delà des suspensions individuelles, ces procédures ont profondément affecté le fonctionnement de plusieurs collectivités locales, contraignant l'administration à recourir aux mécanismes prévus par la législation afin d'assurer la continuité de l'action publique et d'éviter toute paralysie institutionnelle.

Une instabilité inédite au sein des communes

Les conséquences des poursuites judiciaires se sont traduites par le gel puis la réorganisation de plusieurs Assemblées populaires communales. Six communes ont ainsi été directement concernées : El Kerma, dont le gel

a depuis été levé, Misserghine, Hassi Bounif, Boutlélis, Hassi Ben Okba et Mers El Kebir. Rapportée aux 26 communes que compte la wilaya d'Oran, cette situation illustre l'ampleur du phénomène. Une part significative des collectivités locales s'est retrouvée confrontée à des changements de gouvernance, qu'il s'agisse de la suspension d'élus, de la réorganisation des exécutifs communaux ou de la désignation d'administrateurs chargés d'assurer la gestion provisoire des communes. Cette succession de mesures a inévitablement pesé sur la stabilité institutionnelle de plusieurs APC. Dans certains cas, elle a nécessité la mise en place de dispositifs administratifs exceptionnels destinés à garantir la continuité des missions de service public et la poursuite des projets de développement engagés.

Le pouvoir de substitution pour préserver la continuité du service public

Dans ce contexte, l'article 100 du Code communal, plus connu sous l'appellation de « pouvoir de substitution du wali », s'est imposé comme un levier juridique essentiel pour prévenir les situations de blocage. Cette disposition permet à l'autorité de tutelle d'intervenir lorsque les assemblées élues ne sont plus en mesure d'exercer normalement leurs prérogatives, après épuisement des autres voies prévues par la loi. L'objectif de ce mécanisme n'est pas de sanctionner les collectivités concernées, mais de garantir la continuité de l'admi-



nistration locale, de préserver les deniers publics, d'assurer la poursuite des programmes d'investissement et de veiller au respect des règles régissant la gestion des marchés publics. Au-delà de l'aspect juridique, cette séquence soulève également des interrogations sur la gouvernance locale et les modalités de sélection des candidats aux élections. Le nombre élevé d'élus concernés par des suspensions met en évidence les limites des mécanismes de contrôle en amont ainsi que les défis qui persistent en matière de transparence et de bonne gouvernance. Pour de nombreux observateurs, cette situation plaide en faveur d'un renforcement des critères de sélection des candidats, d'un contrôle plus rigoureux de la

gestion des collectivités locales et d'une plus grande exigence en matière d'intégrité et de compétence. Par le nombre d'élus suspendus, celui des présidents d'APC concernés par des procédures judiciaires et l'ampleur des réorganisations administratives engagées, l'actuelle mandature s'impose comme l'une des plus atypiques qu'ait connue la wilaya d'Oran. Un contexte qui place désormais les pouvoirs publics face à un double défi : restaurer durablement la stabilité des institutions communales et garantir la poursuite des programmes de développement ainsi que la qualité des services publics au bénéfice des citoyens.

CLÔTURE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

L'Université d'Oran 1 célèbre près de 6 000 diplômés et récompense l'excellence



Meriem B

Près de 6 000 étudiants ont obtenu leur diplôme à l'Université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella au terme de l'année universitaire 2025-2026. Ce chiffre, annoncé mercredi lors de la cérémonie officielle de clôture de l'exercice universitaire, traduit l'importance du potentiel humain formé chaque année par l'un des plus grands pôles universitaires du pays, appelé à alimenter le marché de l'emploi, les laboratoires de recherche et les cycles de formation supérieure.

La cérémonie a été présidée par le wali d'Oran, Bra-

him Ouchene, en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) par intérim, du recteur de l'Université d'Oran 1, des membres de la communauté universitaire ainsi que d'un grand nombre d'étudiants et d'invités. Dans son allocution, le recteur Pr Abdelmalek Amine est revenu sur les principaux indicateurs ayant marqué l'année universitaire écoulée. Il a souligné les avancées réalisées dans les domaines de la formation, de la recherche scientifique et de l'innovation, tout en mettant en exergue le dynamisme des activités scientifiques, pédagogiques, culturelles et associatives organisées tout au long de l'an-

née. Ces résultats, a-t-il indiqué, reflètent les efforts conjugués des enseignants, des chercheurs, des personnels administratifs et des étudiants pour renforcer la qualité de l'enseignement supérieur et améliorer les performances de l'établissement.

L'excellence académique mise à l'honneur

Au-delà de la présentation du bilan annuel, cette cérémonie de clôture s'est voulue un hommage au mérite et à l'excellence. Les étudiants ayant obtenu les meilleurs résultats dans les différentes filières ont été distingués devant leurs familles et leurs enseignants, dans une ambiance em-

preinte de fierté et d'émotion. Cette reconnaissance vise à encourager la culture de l'effort, de la persévérance et de la réussite au sein de l'université. Les enseignants n'ont pas été en reste. Plusieurs universitaires récemment promus au grade de professeur ont également été honorés en reconnaissance de leur parcours académique, de leurs travaux de recherche et de leur contribution à la formation de plusieurs générations d'étudiants. Un geste salué comme une marque de considération envers les compétences qui participent au rayonnement scientifique de l'établissement. À travers cette cérémonie, l'Université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella a ainsi refermé une année universitaire riche en réalisations et en défis, tout en réaffirmant son ambition de poursuivre le développement de la recherche scientifique, d'améliorer continuellement la qualité des formations dispensées et de consolider son positionnement parmi les établissements universitaires de référence à l'échelle nationale. La sortie de près de 6 000 diplômés constitue, à cet égard, une nouvelle illustration de la contribution de l'université à la formation des compétences appelées à accompagner les besoins de développement du pays.

CRUO

Les universités de l'Ouest harmonisent la gestion de leurs archives administratives

S Hadjar

Une nouvelle étape vers la modernisation de la gouvernance documentaire des établissements universitaires a été franchie mercredi à Oran. Les responsables des universités et des centres de recherche de l'Ouest du pays se sont réunis à l'occasion d'une rencontre régionale consacrée à la gestion et à l'organisation des archives, avec pour objectif d'unifier les pratiques conformément au tableau de gestion des archives adopté à l'échelle nationale par la Direction générale des Archives nationales.

Les travaux de cette rencontre ont été ouverts par Ahmed Chaâlal, président de la Conférence régionale des universités de l'Ouest (CRUO) et directeur de l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique de modernisation de la gestion administrative engagée au sein des établissements relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. La rencontre vise à mettre en place des mécanismes communs de gestion des archives afin d'assurer une organisation rigoureuse des documents administratifs, leur conservation dans le respect des normes nationales ainsi qu'une meilleure traçabilité des informations. L'enjeu est également de renforcer l'efficacité administrative en dotant les établissements d'outils et de procédures harmonisés. Les secrétaires généraux ainsi que les responsables des services des archives des différentes universités et institutions de recherche de la région Ouest ont pris part à cette journée de travail. Les échanges ont porté sur les modalités de mise en œuvre du tableau unifié de gestion des archives, les défis liés à son application ainsi que les bonnes pratiques susceptibles d'être généralisées à l'ensemble des établissements. Au-delà de son aspect technique, cette rencontre traduit la volonté des responsables du secteur d'inscrire la gestion documentaire dans une démarche de gouvernance moderne, fondée sur la normalisation des procédures, la préservation du patrimoine documentaire et l'amélioration continue de la qualité du service administratif. L'harmonisation des méthodes de classement et de conservation des archives constitue, en effet, un levier essentiel pour renforcer la performance des établissements d'enseignement supérieur et garantir une gestion plus efficace de leurs ressources documentaires.

23 PLATEFORMES NUMÉRIQUES, 484 000 DOCUMENTS NUMÉRISÉS, 430 PROJETS DE STARTUPS

Le pari réussi de la modernisation à l'université Oran 1

Djamila M

À l'heure où les universités sont appelées à accélérer leur mutation pour répondre aux exigences de l'économie de la connaissance, l'Université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella affiche un bilan particulièrement éloquent. Transformation numérique, enseignement à distance, intelligence artificielle, entrepreneuriat, qualité et ouverture internationale : l'établissement a franchi, durant l'année universitaire 2025-2026, une nouvelle étape dans sa stratégie de modernisation, portée par des résultats mesurables.

Les chiffres traduisent l'ampleur des progrès accomplis. L'université dispose aujourd'hui de 23 plateformes numériques couvrant l'ensemble des démarches pédagogiques et administratives. Plus de 1.799 demandes de documents universitaires ont été traitées en ligne, tandis que la plateforme des réclamations et des renseignements a répondu à plus de 600 sollicitations. À cela

s'ajoutent plus de 120 demandes concernant les suppléments descriptifs des diplômes, les duplicatas de diplômes et les relevés de notes. La dématérialisation profite également aux administrations et aux employeurs. Plus de 1.600 opérations de vérification de diplômes ont été effectuées au profit d'institutions publiques, garantissant une authentification rapide et sécurisée des documents universitaires. Dans cette dynamique, l'établissement prépare également le déploiement de la plateforme électronique Apostille, qui permettra la certification internationale des diplômes et documents officiels. L'enseignement numérique poursuit parallèlement sa montée en puissance. Plus de 600 ressources pédagogiques et plus de 900 cours sont désormais accessibles sur la plateforme d'enseignement à distance, fréquentée par plus de 12.000 étudiants. L'université prépare également la mise en service de Moodle 5.2, une nouvelle génération de plateforme intégrant des outils d'intelligence artificielle destinés à accompagner aussi bien les enseignants dans la conception des contenus que les étudiants

dans leur apprentissage. La politique de numérisation s'étend également à la gestion documentaire. Plus de 77.000 dossiers, représentant plus de 484.000 documents, ont été convertis au format numérique, permettant la constitution d'un archivage intelligent et une consultation instantanée des informations.

Cette modernisation est renforcée par un tableau de bord numérique assurant le suivi en temps réel des activités pédagogiques et administratives, tandis que l'université poursuit les procédures de certification ISO 9001:2015 afin de consolider sa démarche qualité. L'investissement dans le capital humain demeure tout aussi important. Convaincue que l'anglais constitue désormais un levier incontournable de la recherche scientifique, l'université a permis à 388 étudiants, 36 enseignants et 10 fonctionnaires de bénéficier de formations spécialisées. Quarante-neuf enseignants poursuivent également un perfectionnement en anglais technique, alors que les étudiants de première année de médecine suivent désormais un en-

seignement dédié à l'anglais médical. Sur le plan de l'innovation, les indicateurs témoignent d'une dynamique remarquable. La Maison de l'intelligence artificielle a organisé plus de 21 manifestations scientifiques et sessions de formation ayant rassemblé plus de 1.200 participants. L'incubateur universitaire a, quant à lui, enregistré 430 projets de fin d'études sous le label « Startup », soit plus du double de l'exercice précédent, tandis que le Centre de développement de l'entrepreneuriat a accompagné 57 porteurs de projets, dont six ont obtenu un financement. L'offre de formation continue est également de s'adapter aux nouveaux besoins socio-économiques. De nouvelles spécialités ont ainsi vu le jour, notamment en criminalistique, en criminologie et politique pénale, ainsi qu'à l'Institut des arts avec des formations en scénographie, en conception de spectacles et un master consacré à l'art de l'interprétation théâtrale. L'Institut des sciences et techniques appliquées a, de son côté, diplômé une promotion de 22 étudiants titulaires d'un double diplôme, renforçant ainsi leur insertion professionnelle.

FACE AU PIC ESTIVAL DE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Sonelgaz déploie une vaste caravane de proximité à travers Oran

Sarah M

La maîtrise de la consommation d'électricité s'impose plus que jamais comme un enjeu majeur à l'approche des fortes chaleurs. Pour accompagner cette démarche et ancrer les bons réflexes auprès des citoyens, les Directions de distribution Sonelgaz d'Oran et d'Es-Senia ont lancé, lundi, une caravane itinérante de sensibilisation qui parcourra l'ensemble des communes de la wilaya tout au long de la saison estivale.

Le coup d'envoi de cette opération a été donné depuis l'agence commerciale « Mohamed-Boudiaf », au cœur d'Oran, en présence des directeurs de distribution de Sonelgaz Oran et Es-Senia, du directeur de l'Énergie de la wilaya ainsi que du directeur de la Jeunesse et des Sports.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de maîtrise de la consommation d'énergie, lancée le 18 juin dernier par le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, sous l'égide de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), en coordination avec le groupe Sonelgaz. Elle ambitionne d'ancrer durablement une culture de la maîtrise de l'énergie, alors que la période estivale se traduit traditionnellement par une forte sollicitation du réseau électrique, principalement en raison de l'utilisation intensive des climatiseurs.

Intervenant à cette occasion, le

directeur de distribution, Ibrahim Zambou, a souligné que cette campagne repose sur une véritable stratégie de proximité. L'objectif, a-t-il expliqué, est de privilégier le contact direct avec les citoyens en allant à leur rencontre dans les quartiers, les places publiques, les plages et les espaces connaissant une forte affluence, afin de diffuser des conseils pratiques, de répondre aux préoccupations des usagers et de promouvoir les éco-gestes permettant de réduire la consommation d'électricité sans compromettre le confort des ménages.

Pour mener à bien cette opération, Sonelgaz a mobilisé entre six et sept équipes composées de conseillers et de guides énergétiques spécialement formés. Ces derniers assureront des actions de sensibilisation de terrain et fourniront des explications sur les bonnes pratiques d'utilisation des équipements électroménagers, avec pour objectif d'aider les familles à mieux maîtriser leur consommation, à alléger leurs factures et à adopter des habitudes plus économes en énergie.

Au-delà de son caractère pédagogique, la campagne revêt également une dimension économique, sociale et environnementale. Elle vise à préserver les ressources énergétiques nationales, à réduire la pression exercée sur le réseau électrique durant les périodes de pointe et à garantir la continuité de l'alimentation en électricité pendant tout l'été.

Une attention particulière sera portée à l'utilisation des climati-



seurs, principaux postes de consommation en cette période. Sonelgaz recommande notamment de régler la température entre 24 et 25 °C, de maintenir portes et fenêtres fermées durant leur fonctionnement et d'assurer un entretien régulier des filtres, des gestes simples susceptibles d'améliorer le rendement des appareils tout en réduisant sensiblement leur consommation énergétique.

Le directeur de distribution s'est également voulu rassurant quant à la situation du réseau électrique dans la wilaya d'Oran. Il a affirmé qu'aucune perturbation n'avait été enregistrée jusqu'à présent, attribuant cette stabilité aux investissements consentis ces dernières années pour moderniser les infrastructures électriques et renforcer

leur fiabilité, mais aussi à des conditions climatiques, jusque-là, relativement clémentes.

De son côté, le directeur de l'Énergie de la wilaya, Hussein Aribi, a rappelé que les investissements réalisés ont considérablement renforcé les capacités du réseau et amélioré la qualité de service. Il a toutefois insisté sur le fait que la pérennité de ces performances dépend également de l'engagement des citoyens à adopter des comportements responsables, notamment durant les heures de forte demande. « Les investissements, aussi importants soient-ils, ne peuvent produire pleinement leurs effets sans une consommation maîtrisée », a-t-il souligné, appelant à faire de la maîtrise de l'énergie un comportement quotidien au service

de la préservation de la richesse énergétique nationale.

Abondant dans le même sens, la responsable de la communication de la Direction de distribution Sonelgaz Oran, Fatima Fellahi, a indiqué que cette caravane de proximité poursuivra ses actions dans l'ensemble des communes durant toute la saison estivale, en coordination avec les différents partenaires. Elle a estimé que la réussite de cette campagne repose sur une mobilisation collective associant institutions, médias, société civile et citoyens autour d'un même objectif : faire de la maîtrise de la consommation d'énergie un réflexe quotidien au service de l'intérêt général, de la sécurité du réseau électrique et de la préservation du patrimoine énergétique national.

BIR EL DJIR

La commune poursuit son offensive contre l'occupation illicite des trottoirs

S Hadjar

La lutte contre l'occupation anarchique des trottoirs et de la voie publique se poursuit avec fermeté dans la wilaya d'Oran. En application des directives du wali, Brahim Ouchene, visant à éradiquer ce phénomène et à rétablir le respect de la réglementation, les services de la commune de Bir El Djir ont mené, mardi, une nouvelle opération de terrain au quartier El Yasmine, en coordination avec les services de police.

Cette intervention s'inscrit dans le cadre de la campagne engagée par les autorités locales pour reprendre le contrôle des espaces publics, mettre un terme aux pratiques liées au commerce informel et garantir aux citoyens un environnement urbain mieux organisé. Les équipes mobilisées ont procédé à la libération des trottoirs et de plusieurs emprises de la voie publique illégalement occu-



pées par des étals et installations de fortune, lesquels entravaient la circulation des piétons et des automobilistes.

Au cours de cette opération, les agents communaux ont également saisi les marchandises exposées illicitement sur la voie publique, conformément à la réglementation en vigueur. Cette action traduit la volonté des pouvoirs publics d'assurer une application rigoureuse de la loi, tout en préservant l'ordre public, la sécurité des usagers et l'es-

thétique urbaine.

Les autorités locales réaffirment leur détermination à poursuivre ces opérations de manière soutenue dans les différents quartiers de la commune, ainsi que dans l'ensemble des communes de la wilaya. L'objectif est de mettre un terme durablement à l'occupation illicite des espaces publics, d'assainir l'environnement urbain et de favoriser un cadre de vie plus sûr, plus ordonné et plus agréable pour les citoyens.

AGRESSION FILMÉE D'UN COMMERÇANT À ES SENIA Les quatre suspects arrêtés

Toufik K

L'affaire, largement relayée sur les réseaux sociaux après la diffusion d'une vidéo de l'agression, a connu un dénouement rapide. Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont annoncé l'arrestation des quatre personnes impliquées dans l'attaque d'un commerçant, agressé à l'arme blanche avant d'être délesté d'une somme d'argent.

Les investigations menées par les éléments de la sûreté urbaine de la cité des 13 000 logements AADL d'Es Senia, sous la supervision du parquet territorialement compétent, ont permis d'identifier les auteurs présumés et de remonter leur piste en un temps relativement court. Les policiers ont procédé à l'interpellation de trois individus soupçonnés d'avoir directement participé à l'agression, commise à l'aide d'armes blanches prohibées. Les enquêteurs ont également arrêté un quatrième suspect, accusé d'avoir assuré leur fuite en les transportant vers une destination inconnue après les faits.

Les quatre mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Es Senia, conformément aux procédures judiciaires en vigueur.

Cette affaire, qui a suscité une vive émotion en raison des images largement partagées sur les plateformes numériques, illustre la réactivité des services de police dans le traitement des actes de criminalité et leur mobilisation pour identifier rapidement les auteurs d'agressions portant atteinte à la sécurité des citoyens.

MASCARA

L'université clôt une année avec 7 650 diplômés

I. Yacine

L'université de Mascara a achevé l'année universitaire 2025-2026 avec la sortie de 7650 diplômés, dont 5 450 titulaires d'une licence et 2 200 d'un master. L'établissement a également enregistré 479 projets économiques dans le cadre de l'entrepreneuriat universitaire et obtenu trois nouveaux brevets d'invention, portant son total à 19 brevets. Ces résultats illustrent la volonté de renforcer le lien entre la formation universitaire, l'innovation et l'entrepreneuriat, dans un contexte où les besoins en compétences qualifiées et en création d'emplois ne cessent de croître. Ce bilan a été présenté mercredi 8 juillet, à l'occasion de la cérémonie de clôture de l'année universitaire organisée à la grande salle des conférences de l'Université de Mascara, en présence du recteur, de doyens des facultés et instituts ainsi que des membres de la communauté universitaire. Au-delà du nombre de diplômés, les indicateurs témoignent de la poursuite de la diversification de l'offre de formation avec l'ouverture de trois nouvelles spécialités. Cette évolution répond à l'adaptation progressive des cursus aux exigences du marché de l'emploi et aux mutations scientifiques, tout en offrant aux étudiants des parcours de formation plus diversifiés. L'activité de recherche a également progressé avec l'obtention de trois nouveaux brevets, portant le



portefeuille de l'université à 19 titres de propriété intellectuelle. Cet indicateur constitue l'un des critères permettant d'évaluer la capacité d'un établissement d'enseignement supérieur à produire des connaissances et à valoriser les résultats de la recherche à travers des applications concrètes. Parallèlement, 479 projets économiques ont été développés dans le cadre de l'entrepreneuriat universitaire. Ce chiffre reflète l'orientation des établissements d'enseignement supérieur vers l'accompagnement des étudiants et des jeunes diplômés dans la création d'entreprises et la transformation d'idées innovantes en projets viables, conformément aux politiques nationales visant à promouvoir une économie fondée sur la connaissance et à encourager l'esprit d'initiative. La cérémonie a également permis de présenter un bilan détaillé des activités menées durant l'année universitaire dans les domaines de la formation, de la recherche scientifique et de l'innovation. Les princi-

aux résultats obtenus ont été passés en revue afin d'évaluer les performances de l'établissement et de mesurer l'évolution de ses principaux indicateurs. Le programme s'est achevé par une cérémonie de distinction en l'honneur des majors de promotion dans les différentes filières, des porteurs de projets innovants et des créateurs de startup, ainsi que des enseignants promus au grade de professeur. Cette initiative vise à reconnaître les performances académiques et scientifiques tout en encourageant l'excellence au sein de la communauté universitaire.

À travers ces résultats, l'Université de Mascara clôt une année marquée par le renforcement de la qualité de la formation, le développement de la recherche scientifique et la promotion de l'innovation. Les prochains défis consisteront à transformer ces acquis en retombées concrètes sur l'emploi, le développement économique et la valorisation des travaux de recherche.

SÉCURITÉ

Journée de sensibilisation au recrutement dans la Gendarmerie nationale

Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Mascara a organisé, mercredi, une journée de sensibilisation consacrée au recrutement dans les rangs de ce corps de sécurité. L'initiative a suscité un vif intérêt auprès des jeunes.

La manifestation s'est tenue à la gare routière de transport de voya-

geurs de la ville, où les participants ont reçu des explications détaillées sur les conditions de recrutement, les procédures à suivre, ainsi que sur les grades et catégories concernés par l'opération.

Un espace d'information a également été aménagé pour présenter les écoles de formation relevant de la Gendarmerie nationale. Les visi-

teurs y ont découvert les conditions d'admission et les différents cursus proposés. Selon le représentant du groupement territorial, cette action s'inscrit dans le cadre de la préparation de la campagne de recrutement 2026-2027, avec l'objectif d'informer et d'orienter les jeunes désireux de rejoindre ce corps de sécurité.

SIDI BEL-ABBÈS

50 projets innovants labellisés à l'incubateur universitaire

R.M

L'incubateur de l'Université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbès a franchi un nouveau palier en matière d'innovation et d'entrepreneuriat, avec la labellisation récente de trois nouveaux projets en tant que « projets innovants ». Le bilan global atteint ainsi 50 labels depuis le début de l'année 2026, a indiqué mercredi le directeur de

l'incubateur, le Pr Ahmed Allami.

Ce résultat traduit, selon le même responsable, la dynamique engagée au sein de l'université et l'accompagnement continu assuré aux étudiants porteurs d'idées innovantes par les enseignants et les encadreurs.

L'objectif est de créer un environnement propice à la transformation des idées en projets à valeur économique. Les trois projets récemment labellisés relèvent des facultés des Lettres, Langues et Arts,

des Sciences de la Nature et de la Vie, ainsi que des Sciences exactes. Le nombre total de projets innovants enregistrés au niveau de l'université a ainsi atteint 146.

Le directeur de l'incubateur a également mis en avant le rôle des enseignants encadreurs et des structures d'appui, notamment le FabLab, le CATI et le CDE, dans l'accompagnement des porteurs de projets vers la création de startups et la contribution au développement économique national.

TLEMCCEN

15e Festival national de la musique Hawzi

O.DEGUI

Tlemcen accueillera, du 13 au 17 juillet, la 15e édition du Festival national de la musique Hawzi, placée sous le slogan « Des cordes derrière les remparts ». L'annonce a été faite mardi 7 juillet 2026 par le directeur du festival, Amin Boudfla, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du programme officiel. Cette édition verra la participation de plus de 15 associations et écoles de musique venues de plusieurs wilayas, soit plus de 300 musiciens, en plus de figures connues de la scène artistique algérienne. Le programme prévoit des soirées artistiques dédiées à l'art Hawzi, ainsi qu'un ensemble d'activités culturelles et scientifiques. Des séminaires et conférences seront consacrés à la musique Hawzi, à son évolution historique et à sa place dans le patrimoine national, avec la participation de chercheurs, d'universitaires et de spécialistes du patrimoine musical. Une exposition d'artisanat, d'industries et d'instruments traditionnels sera également organisée au Palais culturel Abdelkrim Dali à Mansourah, ainsi qu'une autre dédiée au costume traditionnel algérien au Centre d'interprétation de la citadelle de Mechouar. Selon les organisateurs, certaines activités seront délocalisées vers plusieurs communes côtières et plages de la wilaya afin de dynamiser la vie culturelle et touristique. Ce festival s'inscrit dans une démarche de préservation du patrimoine Hawzi et de valorisation du rayonnement culturel de Tlemcen.

RECHERCHE ET PÉDAGOGIE

L'ENIU nomme deux nouveaux responsables

O.D

L'école nationale des ingénieurs urbains de Tlemcen a abrité, lundi, la cérémonie d'installation de deux nouveaux chefs de département, présidée par le directeur général de l'établissement, Lahlali Kadri. La cérémonie s'inscrit dans le cadre du renforcement des structures administratives et de l'amélioration de la performance institutionnelle. À cette occasion, Mohamed Bouarfaoui a été installé à la tête du Département des études, de la recherche et de l'expertise, relevant de la direction de la recherche et de la documentation, tandis qu'Esma Hamouche a été désignée à la tête du Département des examens et des concours, relevant de la direction des études et des stages. La cérémonie s'est déroulée en présence des cadres et du personnel de l'école. Dans son intervention, le directeur général a félicité les deux responsables pour leur nomination, tout en les exhortant à poursuivre leurs missions dans un esprit de travail collectif, de rigueur et d'engagement au service des objectifs de l'établissement. Cette démarche traduit la volonté de l'école de s'appuyer sur des compétences qualifiées afin de renforcer la recherche, l'expertise et l'organisation pédagogique.

JEUNESSE ET SPORTS

Départ d'un deuxième groupe d'enfants vers les colonies de vacances

O.D

Un deuxième contingent de 80 enfants de la wilaya de Tlemcen a pris, mardi, la direction des colonies de vacances de Marsat Ben M'hidi et de Honnaïne, dans le cadre du Plan Bleu 2026. Le groupe séjournera jusqu'au 22 juillet, selon la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya. Ce départ concerne des filles et des garçons, encadrés par des éducateurs et des cadres spécialisés du secteur. Les moyens matériels nécessaires ont été mobilisés pour assurer un transport confortable et sécurisé aux enfants. Durant leur séjour, les bénéficiaires profiteront d'un programme d'animation et d'activités éducatives, culturelles et de loisirs. Au total, plus de 700 enfants de la wilaya bénéficieront, cet été, des colonies de vacances organisées dans le cadre du programme national. Selon la même source, cette initiative vise à inculquer aux enfants les valeurs de solidarité, de discipline et de vie collective, tout en leur offrant des moments de détente au bord de la mer. Le premier groupe, composé de 160 enfants, avait déjà rejoint les centres de vacances concernés.

SOLIDARITÉ

Remise de 73 motocycles adaptés

S.B

Soixante-treize motocycles adaptés ont été remis, mercredi à Tlemcen, à des personnes aux besoins spécifiques, lors d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya à l'initiative des autorités locales. L'opération s'inscrit dans le cadre de la célébration du 64e anniversaire de l'Indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale. Les bénéficiaires, issus de différentes communes de la wilaya, font partie d'un programme global portant sur la distribution de 138 motocycles adaptés. Le reliquat sera remis ultérieurement, selon les responsables concernés. Avant la distribution, les dossiers des candidats ont été examinés par une commission spécialisée, chargée de vérifier l'éligibilité des bénéficiaires sur la base des critères retenus. Cette démarche vise à garantir une attribution équitable et ciblée de ces équipements. Plusieurs bénéficiaires ont salué cette initiative, estimant qu'elle contribuera à améliorer leur mobilité, à faciliter leurs déplacements quotidiens et à renforcer leur autonomie.

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Donald Trump et Mohamed Ben Salmane félicitent Tebboune

R.N

À l'occasion du 64^e anniversaire de la Fête de l'Indépendance et du Recouvrement de la souveraineté nationale, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de félicitations de son homologue américain, Donald Trump.

Dans son message, Donald Trump a adressé ses plus sincères félicitations au président Tebboune, tout en exprimant ses vœux de progrès, de prospérité et de bien-être au peuple algérien à l'occasion de cette célébration nationale.

Le président américain a également souligné que les relations entre l'Algérie et les États-Unis se sont renforcées au cours de l'année écoulée. Il a salué les avancées réalisées dans le partenariat bilatéral, notamment en matière de sécurité, de promotion de la paix et de coopération dans la lutte contre le ter-



rorisme. Donald Trump a enfin mis en avant l'essor de la coopération économique entre les deux pays, estimant que cette dynamique contribue à servir les intérêts communs des peuples algérien et américain et à consolider davantage les liens de partenariat entre Alger et Washington. Le président de la République a reçu également des messages de félicitations de la part du roi Salmane d'Arabie saoudite et de son fils et prince héritier Mohamed Ben Salama. Les présidents tunisien Kais

Saeid, Cubain Miguel Diaz-Canel Bermúdez et sénégalais Bassirou Diomaye Faye et palestinien Mahmoud Abbas ont écrit à Abdelmadjid Tebboune pour le féliciter à l'occasion du 64^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Il est enfin à signaler que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, M. Mohamed Ali Nafti, et la délégation qui l'accompagne.

BACCALAURÉAT

Les résultats seront annoncés dimanche prochain

Les résultats de l'examen du baccalauréat (session 2026) seront annoncés dimanche 12 juillet à 10h00, a indiqué, mercredi dans un communiqué, le ministère de l'Éducation nationale.

Les candidats au Baccalauréat 2026 en Algérie seront bientôt fixés sur leur sort. Les résultats de cet examen seront publiés

dimanche 12 juillet à partir de 10h00, a annoncé le ministère de l'Éducation nationale ce mercredi 8 juillet. Le mode de consultation a été également dévoilé. Pour les candidats scolarisés, ils pourront consulter les résultats sur les listes des lauréats qui seront publiés au niveau de leurs établissements scolaires, en ligne via la plateforme

www.bac.onec.dz ou www.awlyaa.education.dz ou par SMS en envoyant #567* à l'un des trois opérateurs de téléphonie mobile en Algérie : Mobilis, Ooredoo et Djazzy, a précisé le ministère. Pour les candidats libres, les résultats seront disponibles via la plateforme www.bac.onec.dz ou par SMS en envoyant #567* à Djazzy, Mobilis et Ooredoo.

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OMPI)

Bendouda réaffirme l'engagement de l'Algérie

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a souligné, lors de la séance d'ouverture de la 68^e session des Assemblées des États membres de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), tenue mardi à Genève (Suisse), l'engagement indéfectible de l'Algérie à faire de la propriété intellectuelle un instrument efficace de réalisation du développement et de la prospérité ainsi qu'un véritable levier de l'économie de la connaissance, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

L'Algérie "place la protection de la pro-

priété intellectuelle au cœur de sa stratégie de construction de l'économie de la connaissance", a déclaré le ministre, indiquant que "l'accompagnement du créateur et la préservation de ses droits constituent la pierre angulaire à même de transformer la beauté, de valeur abstraite, en projets concrets à impact sur le développement, permettant aux jeunes d'investir dans leurs talents et de les convertir en actifs économiques durables".

"Dans le cadre de cette orientation et sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le

ministère de la Culture et des Arts poursuit ses efforts soutenus en vue de développer un environnement propice à l'investissement culturel", ajoute la première responsable du secteur.

Dans ce cadre, Mme Bendouda a passé en revue les initiatives lancées par son département, particulièrement le projet "Moubadar Art", en tant qu'incubateur et accompagnateur de projets créatifs émergents, ainsi que le Prix du président de la République pour les jeunes créateurs "Ali-Maâchi", devenu un rendez-vous annuel célébrant les talents algériens.

CNR

La modernisation des services s'accélère

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, présidé, au siège du ministère, une réunion consacrée au suivi de la mise en œuvre du programme de modernisation des services de la Caisse nationale des retraités (CNR), en vue d'améliorer la prise en charge des retraités et de faciliter leur accès aux différents services, indique mardi un communiqué du ministère.

Un exposé a été présenté sur "l'exécution des instructions précédemment données par le ministre, visant à réduire d'au

moins 50 % les déplacements des citoyens vers les structures de la CNR d'ici la fin de l'année en cours, grâce à l'élargissement des services numériques et au recours à des solutions technologiques modernes, ainsi qu'à la réduction des délais de traitement des dossiers et des préoccupations", précise le communiqué.

L'exposé a également porté sur "le plan de communication élaboré pour accompagner ces mesures, dans le but de faire connaître les services numériques et d'encourager les retraités à y utiliser".

Après s'être félicité des résultats obtenus, M. Saihi a souligné que "l'amélioration de la qualité des services destinés aux retraités s'inscrit parmi les priorités du secteur", étant "une responsabilité nationale qui a traduit la volonté de l'État d'honorer ses engagements envers une catégorie de citoyens ayant consacré de longues années au service du pays". Et d'ajouter que "l'État demeurera attaché à son caractère social, à travers la mise en place d'un service public moderne, simplifié et proche du citoyen".

Le ministre a donné, dans ce

sens, une série d'instructions et d'orientations, dont « la poursuite du processus visant à réduire les déplacements des retraités aux services de la CNR, à travers le parachèvement de la numérisation des différents services, l'intensification des campagnes de communication et de sensibilisation aux services numériques, notamment la technique de reconnaissance faciale au lieu d'exiger la fourniture de plusieurs documents avec l'adoption de moyens de communication adaptés aux retraités ».

IN GUEZZAM

Reddition

d'un terroriste

et arrestation de

5 éléments de soutien

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à In Guezzam et 5 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) des opérations exécutées à travers le territoire national pendant la période du 28 juin au 7 juillet en cours, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 28 juin au 7 juillet 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui ont démontré le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", souligne la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé HS, alias (Boubakeur dit Beka) s'est rendu aux autorités militaires d'In Guezzam en 6^{ème} Région militaire, en sa possession un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, alors que des détachements de l'ANP ont arrêté (5) éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national", précise le bilan. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 33 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 2 quintaux et 13 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 1,4 kilogramme de cocaïne et "255.183 comprimés psychotropes ont été saisis, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires", ajoute la même source.

"A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Illizi, In Salah et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté 308 individus et saisis 27 véhicules, 203 groupes électrogènes, 156 marteaux piqueurs, des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicites". De même, "11 autres individus ont été appréhendés et 3 fusils de chasse, 31.485 litres de carburants et 5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes".

Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 208 individus à bord d'embarquements de construction artisanale, alors que 333 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan.

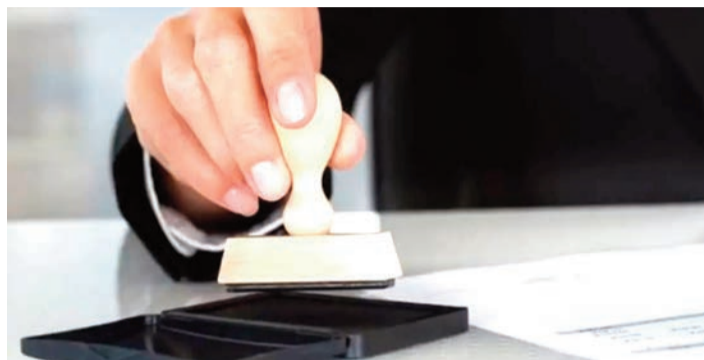
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DES TRANSPORTS

Lancement de l'apostille pour les documents destinés à l'étranger

F.B

À compter du 9 juillet 2026, les citoyens algériens sollicitant la légalisation de documents publics destinés à être utilisés à l'étranger pourront bénéficier de la délivrance du certificat d'apostille (Apostille), annonce le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Cette mesure concerne les documents d'état civil ainsi que les diplômes, certificats et autres actes administratifs émis par les établissements relevant du secteur de l'Éducation nationale. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de La



Haye du 5 octobre 1961, qui supprime l'exigence de la légalisation diplomatique ou consulaire des actes publics étrangers entre les États parties.

Avec ce nouveau dispositif, les usagers n'auront plus à accomplir les procédures traditionnelles de

légalisation auprès de plusieurs administrations, l'apostille étant désormais lieu de certification unique pour les documents destinés aux pays signataires de la convention. Le ministère précise que les demandes pourront être introduites, dès le 9 juillet, via la

plateforme électronique dédiée apostille.gov.dz. Les formalités de validation seront assurées au niveau des circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger ainsi que des sièges des wilayas pour le reste du territoire national, compétents pour la délivrance de l'apostille sur les documents d'état civil établis par les communes relevant de leur ressort. Cette réforme marque une nouvelle étape dans la modernisation des services administratifs et la simplification des démarches des citoyens, en particulier pour les étudiants, les travailleurs et les investisseurs appelés à faire reconnaître des documents officiels à l'étranger.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Alger et Stockholm misent sur le partage d'expertise

R.N

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a reçu, mercredi à Alger, l'ambassadrice du Royaume de Suède en Algérie, Mme Anna Block Mazoyer, pour un entretien consacré au renforcement de la coopération bilatérale dans des domaines relevant des compétences du département ministériel. Tenue au siège du ministère en présence des cadres centraux, la rencontre a permis d'examiner les perspectives de développement du partenariat entre les deux pays, notamment en matière de coopération sécuritaire et de sécurité routière. Les

discussions se sont concentrées sur les mécanismes de partage des expériences et des bonnes pratiques, avec un intérêt particulier accordé aux politiques de sensibilisation et de prévention des accidents de la circulation. Les deux responsables ont souligné l'importance d'une approche fondée sur l'échange d'expertises afin d'améliorer les dispositifs de prévention et de contribuer à la protection des usagers de la route. À cette occasion, le ministre Saïd Sayoud a réaffirmé la disponibilité de son département à approfondir la coopération avec la Suède dans les domaines d'intérêt commun, mettant en avant la volonté de consolider les échanges techniques et institutionnels au service des intérêts partagés entre les deux pays.

PORTS

Une autorité portuaire sera créée pour une meilleure gestion

R.N

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacré à l'examen d'un cadre juridique relatif à la mise en place d'une autorité portuaire nationale, un projet de décret exécutif portant création du Conseil national de la mécanisation agricole, et entendu un exposé sur le programme "Sanaa", destiné à la formation des jeunes, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral. « Le Premier ministre, Monsieur Sifi GHRIEB, a présidé, ce mercredi 8 juillet 2026, une réunion du Gouvernement

consacrée à l'examen des points ci-après : Dans le cadre de la mise en œuvre des hautes instructions de Monsieur le Président de la République, le Gouvernement a entamé l'examen d'un cadre juridique relatif à la mise en place d'une autorité portuaire nationale, chargé d'assurer les missions de service public de développement, d'entretien, de gestion, de préservation et de conservation du domaine public portuaire. Le gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif portant création du Conseil national de la mécanisation agricole et fixant ses missions, son organisation et son fonctionnement. Conformément aux directives de Monsieur le Prési-

dent de la République, ce projet de texte vise à instituer un cadre national de gouvernance chargé de définir, coordonner et suivre la mise en œuvre de la stratégie nationale de mécanisation agricole, dans le but de développer le mécanisme agricole dans notre pays, de moderniser les exploitations agricoles, d'améliorer leur productivité et de contribuer à la consolidation de la souveraineté alimentaire nationale. Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le programme « Sanaa », qui constitue un dispositif opérationnel de formation des jeunes visant à leur fournir les compétences professionnelles requises sur le marché du travail.

PROGRAMME "SUMMER CAMP 2026"

Ouverture des inscriptions au profit des enfants de la diaspora

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, mardi dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions directes au programme estival "Summer Camp 2026" au profit des enfants de la communauté nationale établie à l'étranger, actuellement en vacances en Algérie, et ce à partir de mercredi au niveau des établissements scolaires désignés pour accueillir les participants dans plusieurs wilayas. Cette mesure concerne les élèves qui ne se sont pas inscrits via la plateforme numérique dédiée par le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, précise le ministère, indiquant que la première session de ce programme estival débutera le 19 juillet 2026.

Cette initiative "concrétise la volonté de l'État de renforcer le sentiment d'appartenance des enfants de la communauté nationale à l'étranger et de consolider leur attachement à leur identité nationale et à leur culture authentique, à travers un programme éducatif intégré alliant apprentissage et loisirs, tout en offrant un espace d'échanges et de partage d'expériences avec leurs homologues en Algérie", souligne la même source. Le programme de cette initiative comprend « un ensemble riche et varié d'activités éducatives, culturelles, scientifiques et récréatives, spécialement conçu pour les enfants âgés de 8 à 16 ans, en tenant compte de leurs centres d'intérêt et de leurs spécificités liées à leur âge, afin de développer leurs compétences et de valoriser leurs talents dans un environnement éducatif sûr et stimulant », selon le communiqué.

A cet effet, le ministère de l'Éducation nationale invite les parents souhaitant inscrire leurs enfants à se présenter directement au niveau des établissements scolaires concernés, à savoir : Lycée des Mathématiques Mohand-Mokhbi Kouba (Alger-Centre), lycée Ben Sahli Hassan à Ténès (Chlef), lycée Mekki Menni à Biskra, lycée Chouhada Mokrane à Béjaïa, CEM Chahid Sebbagh Ben Abdellah à Abou Tachfine (Tlemcen), lycée Abderrahmane Ibn Rostom à Tiaret, lycée Tebbal Abdelhafid à Jijel, lycée Bourahla Hocine à El Baz (Sétif), lycée Chahid Lekehal Salah à Filfila (Skikda), CEM Babou Mohamed Cherif à Annaba, lycée Al Hassan Ibn Al Haytham à El Bayadh, lycée Sandid Mohamed Mounib à Kouinine (El Oued), lycée Segni Sadek à Khenchela, et CEM Bouregba Mohamed à Aïn Témouchent.

PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES ET AFS

Deux nouveaux services numériques lancés

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, mercredi, le lancement de deux nouveaux services numériques, en coordination avec le Haut-commissariat à la numérisation, via le portail national des services numériques, destinés aux personnes aux besoins spécifiques et aux bénéficiaires de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS), indique un communiqué du ministère. Les deux services « placent les principales procédures à la portée des bénéficiaires via un processus numérique simplifié », soulignent la même source.

Ainsi, le service numérique lié à la carte des personnes aux besoins spécifiques « offre la possibilité de demander la carte pour la première fois, d'en modifier les données ou d'en demander une duplicata en cas de perte ou de détérioration ».

Le service numérique lié à la carte de l'AFS "offre la possibilité de solliciter la délivrance de la carte, d'en modifier les données ou d'en demander une duplicata en cas de perte ou de détérioration". Pour bénéficier de ces services, "il suffit de créer un compte via le portail national des services numériques pour accéder facilement et en toute sécurité aux services via le lien : <https://dzds.dz/ar-dz>", selon le communiqué.

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

La réponse au citoyen, un devoir qui renforce la confiance

Le Médiateur de la République, Mohamed Hattab, a affirmé, mercredi depuis Timimoun, que "la réponse au citoyen est un devoir professionnel qui renforce sa confiance dans l'administration".

S'exprimant lors de sa visite d'institutions publiques dans cette wilaya, M. Hattab a indiqué que le citoyen doit bénéficier d'un bon accueil, étant donné qu'il s'agit du premier contact entre le citoyen et la délégation locale du Médiateur de la République", soulignant l'importance d'être "attentif au citoyen et de comprendre ses préoccupations".

Il a estimé que cela "représentait 50% de la résolution du problème du citoyen, le fondement du service public et établissait le lien de confiance entre lui et l'administration".

13 FOURNISSEURS ÉTRANGERS RETENUS PAR NAFTAL

Vers l'importation de 3,5 millions de pneus

R.N

Le PDG de la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal), Djamel Cherdoud, a révélé mardi à Alger, que 13 opérateurs étrangers ont été retenus pour approvisionner le marché national avec 3,5 millions de pneus à partir de septembre prochain, dans le cadre du deuxième appel d'offres international lancé précédemment par l'entreprise publique, indique un communiqué de Naftal.

Cette annonce a été faite lors d'une réunion de coordination coprésidée par M. Cherdoud, et le vice-PDG du groupe Iris, M. Djamel Guidoum, ayant regroupé les responsables des deux sociétés et les représentants des syndicats professionnels des chauffeurs de taxi et des transporteurs de voyageurs et de marchandises. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des conventions conclues, de l'examen de la prise en charge des préoccupations des professionnels, et du renforcement des mécanismes de concertation et de coordination en vue d'améliorer les services fournis aux transporteurs. Dans ce cadre, M. Cherdoud a précisé que l'importation de cette quantité vise à assurer la disponibilité des pneus et à répondre à la demande croissante au niveau national, permettant ainsi de mettre fin à la "pénurie" en-



gistrée, ajoute le communiqué. Il a également annoncé le renforcement du réseau de distribution des pneus par l'ouverture de 220 nouveaux points de réception à travers les différentes wilayas, au profit des clients ayant acquis leurs pneus via la plateforme numérique "e-mahata.naftal.dz", ce qui permettra de porter les capacités de distribution à 6.000 pneus par jour, outre les centres de distribution actuellement agréés, en vue de rapprocher le service des citoyens et d'améliorer la fluidité de l'approvisionnement à travers l'ensemble du territoire national, selon la même source. Le PDG a, par ailleurs, souligné que cette réunion avec les transporteurs constitue une "étape importante" pour élaborer le processus de partena-

riat liant Naftal aux syndicats professionnels, en vue de répondre à leurs préoccupations et de renforcer les mécanismes de concertation avec eux, ajoutant que ces rencontres périodiques "reflètent la volonté de la société d'instaurer un dialogue permanent et constructif avec ses partenaires". M. Cherdoud a également ajouté que Naftal accordait une importance majeure à sa relation commerciale avec « Iris », compte tenu de sa contribution à l'approvisionnement du marché national en pneumatiques, affirmant que les entreprises sont déterminées à promouvoir cette coopération afin de contribuer à la régulation du marché national et de répondre aux besoins des professionnels du transport, à travers la création d'un

groupe de travail conjoint chargé de suivre la mise en œuvre des deux accords, de coordonner les efforts et de proposer des solutions à même de soutenir le partenariat public-privé et d'atteindre les objectifs communs. Pour sa part, M. Guidoum a réitéré l'engagement d'Iris à augmenter le quota de pneumatiques attribués à Naftal au profit des professionnels du transport et des chauffeurs de taxi, de manière à satisfaire la demande croissante, soulignant que la coopération et la coordination entre les deux entités se poursuivront afin de lutter contre la spéculation et les pratiques illégales, et de contribuer à garantir l'approvisionnement du marché national dans des conditions transparentes et régulées, ajoute la même source.

GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ

Sonatrach livre sa première cargaison à l'Allemagne

Le groupe Sonatrach a annoncé, mercredi dans un communiqué, la livraison de sa première cargaison de gaz naturel liquéfié (GNL) à destination de l'Allemagne. Cette livraison, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de diversification des exportations gazières de la compagnie, a été réalisée en date du 2 juillet en cours au niveau du terminal de regazéification flottant Wilhelmshaven 1, a précisé la même source. Elle a été chargée au niveau du complexe de liquéfaction de GL2Z à Bethioua (Oran) et acheminée à bord du méthanier Tessala, propriété du groupe pétrolier public, a ajouté le communiqué.

Pour la compagnie nationale, cette livraison confirme "la capacité de Sonatrach à saisir les opportunités offertes par les évolutions du marché international du gaz naturel, tout en renforçant la valorisation de ses ressources sur des marchés stratégiques à fort potentiel". Cette livraison témoigne également de "la flexibilité commerciale du groupe et de son enga-

gement à consolider sa présence sur les principaux marchés énergétiques internationaux", selon le communiqué ajoutant qu'à travers cette opération, Sonatrach entend "poursuivre le développement de ses exportations vers ce marché". Le groupe vise, également, à consolider « sa position de fournisseur clé et sa contribution au renforcement de la sécurité des approvisionnements énergétiques de l'Europe », a-on encore souligné de même source.

Des relations algéro-allemandes excellentes

L'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en Algérie, Georg Felsheim, a salué le niveau des relations "excellentes" unissant son pays et l'Algérie, appelé "à s'approfondir davantage" à l'avenir.

Dans un entretien à la presse, l'ambassadeur allemand a affirmé que les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Allemagne "sont excellentes et vont s'approfondir davantage" à l'avenir dans le

cadre du programme de coopération bilatérale. Après avoir salué son rôle dans la région du Sahel, le diplomate allemand a qualifié l'Algérie de "facteur de stabilité dans la région".

"Le dialogue avec l'Algérie est très important", at-il observé. M. Felsheim a souligné, en outre, que les relations économiques entre l'Algérie et l'Allemagne sont « prometteuses », notamment à la lumière de « l'intérêt accordé par les entreprises allemandes aux opportunités offertes par le marché algérien », faisant état de l'existence de « plus de 50 entreprises allemandes activant dans divers secteurs en Algérie, pour ne citer que les énergies renouvelables, l'agriculture, l'industrie pharmaceutique, les industries mécaniques et l'énergie ». Il a ajouté que six entreprises allemandes spécialisées dans le secteur de l'industrie automobile sont intéressées par le marché algérien, qualifiant de "prometteur" le partenariat entre les deux pays dans le secteur de la formation professionnelle.

EDITO

Santé, souveraineté et sciences : Le triple pari algérien

Wassila. B

L'annonce faite par le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, de vouloir accélérer la production nationale de vaccins en s'appuyant sur l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) est bien plus qu'une simple déclaration d'intention. Elle s'inscrit en droite ligne de la politique de souveraineté sanitaire menée par le président Tebboune et constitue un tournant stratégique, une prise de conscience salutaire que la santé des peuples ne saurait être durablement confiée aux aléas des chaînes d'approvisionnement internationales. La pandémie de COVID-19 a cruellement rappelé à l'Afrique tout entière les dangers d'une dépendance quasi-totale en matière de biens médicaux essentiels. Aujourd'hui, l'Algérie, forte de son histoire scientifique et de ses compétences, choisit de transformer cette vulnérabilité en opportunité, en posant les jalons d'une souveraineté sanitaire qui est aussi une souveraineté tout court. Ce projet ambitieux repose sur un pilier d'excellence : l'Institut Pasteur d'Algérie. En étant récemment désigné Centre régional d'excellence pour la biosûreté et la biosécurité pour l'Afrique du Nord, l'IPA a non seulement reçu une consécration internationale, mais il a surtout prouvé que l'Algérie dispose d'un vivier de compétences scientifiques et techniques de premier ordre. Cette reconnaissance n'est pas un aboutissement, mais un nouveau point de départ. Elle légitime la confiance que les autorités algériennes placent en cette institution historique et ouvre des perspectives inédites de coopération régionale. En misant sur l'IPA, l'Algérie ne réinvente pas la roue ; elle s'appuie sur un socle solide pour bâtir une industrie pharmaceutique moderne et performante, au service non seulement de ses citoyens, mais aussi de tout son environnement régional. La feuille de route claire évoquée par le ministre est la condition sine qua non de la réussite de ce pari. Il ne s'agit pas de produire à tout prix, mais de produire avec qualité, en introduisant des techniques modernes et en respectant les standards internationaux les plus exigeants. Cela implique un investissement massif dans la formation, la recherche et l'innovation, comme l'a justement souligné M. Ait Messaoudene. L'enjeu est de taille : réduire la facture des importations, certes, mais surtout garantir à la population algérienne un accès rapide et sûr aux vaccins, tout en se prémunissant contre les futures crises sanitaires. La souveraineté ne se décrète pas, elle se construit patiemment, par des choix politiques audacieux et une valorisation sans complexe des ressources humaines nationales. Cette ambition place l'Algérie dans une position de leader régional assumé. En affirmant sa volonté de devenir un pôle de référence en matière de recherche biomédicale en Afrique du Nord, le pays répond à une attente légitime de ses partenaires et se dote d'un instrument de coopération scientifique gagnant-gagnant. L'objectif est de faire de la sécurité sanitaire un vecteur d'influence et de solidarité, et non plus un simple poste de dépense. L'heure est venue pour l'Algérie de faire fructifier son héritage pasteurien pour construire un avenir où la santé sera enfin un rempart de sa dignité et de son indépendance. Le chemin est exigeant, mais la volonté politique et les compétences scientifiques sont réunies pour faire de ce rêve une réalité tangible.

PALESTINE

Fattouh salue l'approbation par le Parlement irlandais d'un projet de loi interdisant l'importation issue des colonies sionistes



Le président du Conseil national palestinien, Rouhi Fattouh, a salué mercredi l'approbation par le Parlement irlandais d'un projet de loi interdisant l'importation de produits provenant des colonies sionistes établies sur le territoire palestinien occupé, y compris El-Qods-Est, concluant cette mesure comme un changement juridique et moral important. Dans un communiqué relayé par l'agence de

presse palestinienne Wafa, Fattouh a estimé que cette mesure est conforme aux règles du droit international et représente une position pratique dans la lutte contre le système colonial de peuplement illégal.

Il a souligné que la décision irlandaise traduit l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice en 2024, qui a confirmé l'illégalité de l'occupation sioniste du territoire

palestinien occupé et impose aux Etats l'obligation de ne pas reconnaître la situation illégale qui en découle et de ne fournir aucune forme de soutien ou d'assistance qui contribue à sa perpétuation.

Fattouh a exprimé sa gratitude à l'Irlande, à l'Espagne et à tous les pays qui ont pris ou sont en train de prendre des mesures juridiques et économiques contre le colonialisme de peuplement, définissant qu'il s'agit de mesures responsables qui renforcent le respect du droit international et mettent fin aux politiques d'annexion et au pillage systématique des ressources palestiniennes.

Dans le même contexte, le président du Conseil palestinien a appelé la communauté internationale et les pays de l'Union européenne à traduire leurs positions politiques en mesures contraignantes. Celles-ci devraient inclure l'interdiction de tout commerce avec les colonies, l'imposition de sanctions contre le système colonial et ses dirigeants, ainsi que la poursuite de l'État occupant pour les actes de violence et les violations graves du droit international commis par les colons.

Ces mesures sont, selon lui, indispensables pour mettre fin à l'occupation et permettre au peuple palestinien d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant avec El Qods pour capitale.

RD CONGO Le bilan d'Ebola s'alourdit à 1.708 cas confirmés et 580 décès

Le bilan de l'épidémie d'Ebola dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) s'est alourdi à 1.708 cas, dont 580 décès, selon les dernières données communiquées mercredi par les autorités sanitaires congolaises.

"Déclarée le 15 mai dernier, cette flambée est provoquée par la souche Bundibugyo du virus Ebola qui sévit principalement dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, où l'insécurité persistante, les déplacements massifs de population et la fragilité des infrastructures sanitaires compliquent considérablement les opérations de riposte", ont rapporté les mêmes sources.

Un précédent bilan faisait état de 1.624 cas confirmés, dont 521 décès.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), les équipes médicales poursuivent les activités de surveillance, de recherche des cas contacts et de prise en charge des malades, alors que plus de 10.000 personnes font l'objet d'un suivi sanitaire.

Par ailleurs, un essai clinique a été lancé afin d'évaluer l'efficacité des traitements expérimentaux, notamment l'anticorps monoclonal MBP134 et l'antiviral remdesivir, contre cette souche d'Ebola.

Les autorités sanitaires et leurs partenaires espèrent que ces recherches contribueront à améliorer les chances de survie des patients.

L'OMS souligne toutefois que l'évolution de l'épidémie reste préoccupante.

Les difficultés d'accès à certaines localités en raison des violences armées continuent de limiter les interventions des équipes de santé, tandis que les chaînes de transmission actives persistent dans plusieurs zones de l'est du pays.

Les autorités congolaises appellent la population à maintenir les mesures de prévention et à signaler rapidement tout cas suspect afin de limiter la propagation du virus.

SYRIE

Un mort et 36 blessés dans la double explosion de Damas

Le bilan définitif de la double explosion survenue mardi près du ministère du Tourisme à Damas s'établit à un mort et 36 blessés, a annoncé le ministère syrien de la Santé, cité par l'agence de presse Sana.

Selon les précisions fournies par le ministère de la Santé, 31 personnes, légèrement blessées, ont pu quitter les établissements hospitaliers après avoir reçu les soins d'urgence nécessaires.

Les cinq autres victimes, dont l'état est jugé stable, restent sous surveillance médicale.

Un premier bilan faisait état de 18 blessés, dont quatre policiers, avait annoncé le ministère syrien de l'Intérieur.

"Les forces de sécurité intérieure ont repéré deux moteurs explosifs lors des opérations sur le terrain et les unités spécialisées ont pris les mesures nécessaires pour les désamorcer.

Ces deux moteurs ont explosé pendant la préparation de l'opération de désamorçage", avait-il indiqué.

"L'enquête initiale a révélé que les deux moteurs ont été fabriqués de manière artisanale.

Le premier a été placé dans une voiture garée au bord de la route, tandis que le second a été dissimulé dans une benne à ordures", avait ajouté la même source.

Le ministre de l'Intérieur syrien, Anas Khattab, s'était rendu sur les



lieux de l'attentat mardi pour évaluer la situation, avant de visiter les hôpitaux Al-Mujtahid et Al-Shami afin de s'enquérir de l'état de santé des victimes.

SÉISMES AU VENEZUELA

L'ONU lance un appel aux dons de 296 millions de dollars

Le secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence, Tom Fletcher, a lancé, mardi, un appel aux dons de 296 millions de dollars pour aider 1,3 million de personnes affectées par le double séisme au Venezuela, pour les six prochains mois.

Cet appel s'ajoute au plan humanitaire de 632 millions de dollars annoncé au début de l'année pour le Venezuela où près de 8 millions de personnes avaient déjà besoin d'aide humanitaire, a précisé Fletcher depuis le Venezuela, lors d'une réunion par vidéo avec les Etats membres de l'ONU.

Le bilan du double séisme du 24 juin au Venezuela a été révisé à la

hausse et s'élève désormais à 3.685 morts et 16.740 blessés, a indiqué le gouvernement dans un communiqué.

Plus de 17.000 personnes sont sans logement et 856 bâtiments sont sinistrés, un gouvernement souligné.

De nombreux sinistrés vivent dans les rues ou réfugiés dans les parcs. L'espoir de retrouver les survivants est infime et les équipes de secours internationales commencent à quitter le Venezuela.

De magnitude 7,2 et 7,5, les deux séismes se sont produits à 39 secondes d'intervalle et ont principalement touché le nord du Venezuela.

Basket 3x3 : Le « FIBA Lite Quest » de retour à Alger du 15 au 18 juillet



La deuxième édition du Tournoi international de basket 3x3 "FIBA Lite Quest", organisée par la Ligue algéroise de basket-ball (LABB) en partenariat

avec la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs (DJSL) d'Alger, se déroulera du 15 au 18 juillet à la Sablette (Alger), avec la participation de dix équipes masculines et huit

formations féminines, ont annoncé les organisateurs.

Inscrit au calendrier officiel de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA) en tant que compétition "Lite Quest", l'épreuve réunira des équipes représentant plusieurs pays africains et arabes, ainsi que les meilleures sélections algériennes, dans le but de promouvoir la discipline du basket 3x3 et de renforcer son développement en Afrique, précise la même source.

Chez les messieurs, dix équipes seront en lice : la Tunisie, l'Égypte, les Comores, la Libye, la Mauritanie, Bahreïn, du Cameroun, les équipes nationales algériennes 1 et 2, ainsi qu'une sélection de la wilaya d'Alger.

Le tournoi féminin regroupera, quant à lui, huit équipes : la Tunisie, les sélections nationales algériennes des moins de 21 ans et des moins de 23 ans, une équipe universitaire, la sélection de la wilaya d'Alger, ainsi que les clubs Hussein-Dey Marines, MT Sétif et Alger 2.

La compétition se disputera conformément au règlement officiel de la FIBA 3x3.

La catégorie masculine comprendra une phase de groupes suivie d'une phase à élimi-

nation directe, tandis que le tournoi féminin adoptera le même format avec deux groupes équilibrés avant les rencontres à élimination directe.

Les organisateurs soulignent que cette édition constitue une étape officielle de la pyramide des compétitions FIBA 3x3.

Les équipes participantes pourront ainsi engranger des points au classement mondial FIBA 3x3, tandis que le vainqueur du tournoi décrochera une qualification directe pour un tournoi Challenger de la FIBA, prévu en Espagne le 26 septembre 2026.

La LABB précise également que l'organisation répond au cahier des charges de la FIBA, avec des terrains homologués, des arbitres certifiés,

une gestion numérique des rencontres via la plateforme FIBA 3x3, ainsi qu'un dispositif complet de chronométrage et de gestion des scores.

Les organisateurs ont également indiqué que des partenariats avec des compagnies aériennes sont en cours afin d'accompagner les équipes qualifiées vers le Challenger de la FIBA, notamment pour la prise en charge des frais de déplacement.

Championnat arabe 2026 : Le Cinq algérien s'offre une première victoire en Slovénie

La sélection algérienne masculine de basket-ball s'est imposée face à son homologue slovène des moins de 20 ans (U20) sur le score de 99 à 80, dans le cadre de son étape de préparation en Slovénie en vue du Championnat arabe des nations 2026, a annoncé la Fédération algérienne de basket-ball (FABB).

"Ce succès (99 - 80) face à une équipe européenne jeune et organisée reflète le sérieux ainsi que la préparation physique et technique des joueurs. Affronter des écoles européennes (comme les U20 et U23) est un choix stratégique du staff technique. Ce jeu se base sur la vitesse, l'impact physique et la discipline tactique. C'est idéal pour imposer un rythme international et

accumuler de l'expérience.", a écrit la FABB sur ses réseaux sociaux.

Le Cinq algérien disputera le prochain match amical contre la sélection slovène de moins de 23 ans (U23). Une troisième et dernière confrontation est programmée le mardi 14 juillet, également contre la sélection slovène des moins de 23 ans.

La sélection nationale s'était envolée samedi pour la Slovénie afin d'effectuer cette étape de préparation, première étape de sa montée en puissance en prévision du Championnat arabe des nations, prévue du 8 au 16 août au Caire (Égypte).

Au terme de ce regroupement en Slovénie, les

coéquipiers de Tarek Hamdani enchaîneront avec une troisième phase de préparation, prévue du 19 au 29 juillet, ponctuée de plusieurs matchs amicaux face aux sélections africaines, avant de mettre le cap sur la capitale égyptienne.

La FABB avait arrêté, le 26 juin dernier, une liste de 16 joueurs pour ce stage slovène, à l'issue d'une première phase de préparation organisée du 17 au 26 juin à l'ESHRA d'Aïn Bénian avec un groupe élargi de 20 éléments.

Tenant du titre, le Cinq algérien abordera le Championnat arabe 2026 avec l'ambition de conserver sa couronne remportée en 2025, au terme d'un parcours sans faute marqué par six victoires en autant de rencontres.

CYCLISME SUR ROUTE

Le Championnat d'Algérie minimes et cadets vendredi et samedi à Mascara

Le Championnat national 2026 de cyclisme sur route, catégories minimes et cadets (filles et garçons), aura lieu vendredi et samedi prochains à Mascara, à-on informé mercredi auprès des organisateurs.

Cette compétition, organisée par la Fédération algérienne avec le concours de la Ligue de cyclisme de la wilaya de Mascara, verra la participation de 165 jeunes coureurs cyclistes des catégories minimes et cadets qualifiés des phases régionales.

Lors de la première journée (vendredi), les cyclistes cadets et cadettes sont appelés à disputer un contre-la-montre individuel, sur une distance de 16 kilomètres au centre ville de Mascara, avant de laisser place à un parcours sur route de 55 kilomètres minimes, prévu dans l'après-midi.

La journée de samedi sera marquée par un parcours sur route sur une distance de 61 kilomètres pour les cadets et 50 kilomètres pour les cadettes.

VOLLEY-BALL

Le tournoi international de l'amitié du 20 au 28 juillet à Jijel

La wilaya de Jijel accueillera, du 20 au 28 juillet, le tournoi international de l'amitié de volley-ball dans les catégories seniors hommes et femmes, a indiqué, mercredi, le manager général des équipes nationales, Mohamed Amine Boukaf.

M. Boukaf, également membre de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), a précisé, dans une déclaration à l'APS, que la wilaya de Jijel s'apprête à "vivre un rendez-vous sportif international majeur en accueillant, dans la salle de 3.000 places Martyr Boudjriha-Messaoud, ce tournoi international auquel participeront, notamment, l'Algérie (A et Espoirs), l'Égypte, la Tunisie, le Sénégal et la Pologne".

Il a ajouté que cette compétition constitue "une étape préparatoire

pour l'équipe nationale masculine senior en prévision de sa participation au Championnat d'Afrique de volley-ball en septembre prochain au Congo, pour la sélection féminine avant le Championnat d'Afrique au Kenya,

ainsi que pour l'élite nationale de la discipline en préparation des Jeux méditerranéens, en Italie fin août, et au Championnat arabe en Jordanie (Espoirs).

M. Boukaf a souligné que le tournoi international de l'amitié "permettra d'évaluer l'état de préparation des infrastructures de Jijel en particulier, et de l'Algérie en général qui prévoit de se porter candidat pour accueillir différentes compétitions sportives internationales en 2027". De son côté, le Directeur de la jeunesse et des sports, Amine

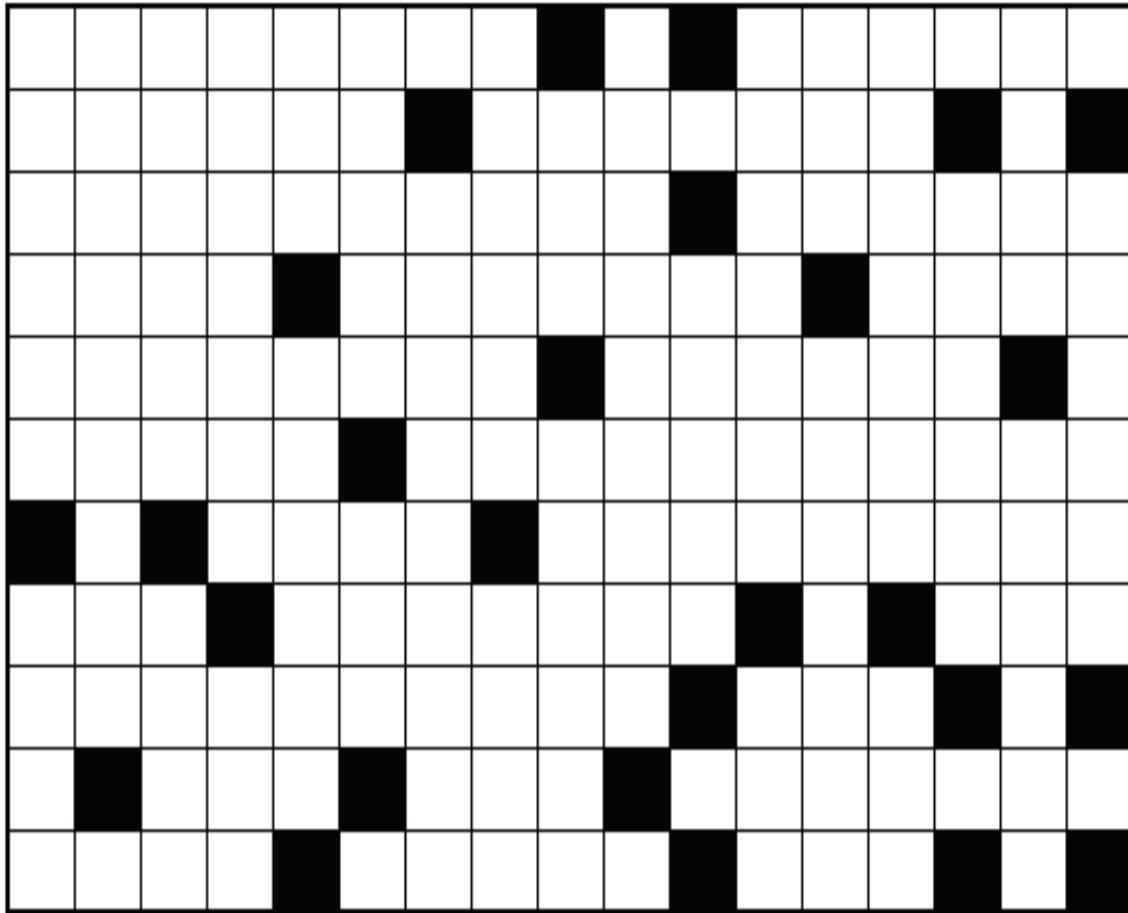


Meziane-Cherif, a affirmé que tous les moyens humains et matériels pour les entraînements, la restauration et l'hébergement ont été mis en

place pour "assurer le succès de cet événement international majeur que la ville de Jijel aura l'honneur d'accueillir".

Mots casés

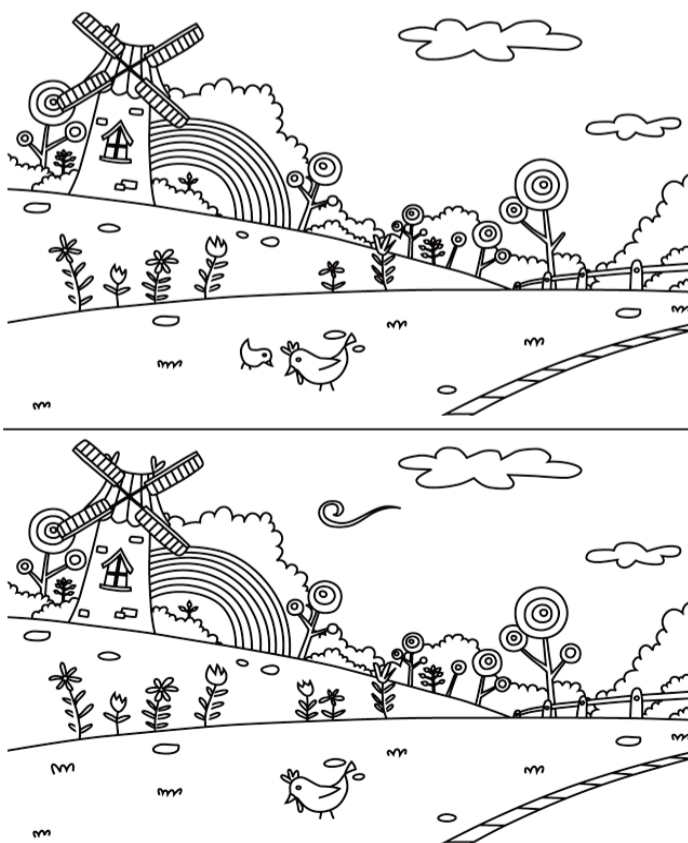
Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



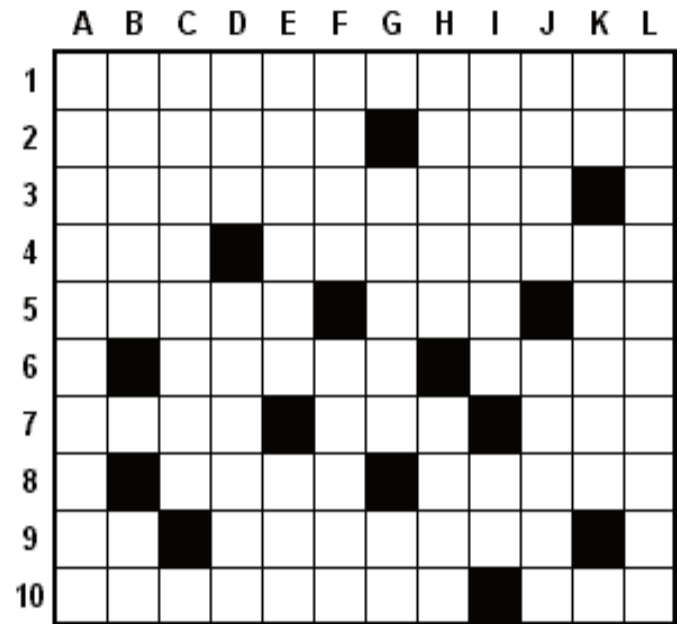
- 3 - AGE
- 4 - ARME
- 5 - ALGER
- 6 - AMINEE
- 7 - ANESSES
- 8 - BALAFREE
- 9 - AMORALITE
- AIR
- IRIS
- IMITE
- AMPERE
- AQUEUSE
- SANS-GENE
- ATTENANTE
- FER
- NIEE
- LIENS
- AMUSES
- LOTERIE
- ENTRANTES
- IRE
- ODES
- REALE
- BALISA
- NOURRIR
- IONISERAI
- MIE
- RUEE
- ETETER
- PEINERA
- MUT
- SAGE
- GRAPPE
- PRESSEE
- OTA
- SAIS
- ITALIE
- SENTEUR
- PEU
- SUER
- LISANT
- TUNIQUE
- 10 -
- DERAPERAI
- LOVERAIENT
- POT
- TAS
- TRI
- UNE
- URI
- OASIEN
- SECTES
- UTILS

Levinettes
 J'ai un long cou et je mange des feuilles d'arbres.
 Qui suis-je ?
 Réponse : une girafe

Jeu des 7 Terreurs



Mots croisés



- Horizontalement**
- 1 - Paradis théâtral
 - 2 - Creusera - Caves de coopérative
 - 3 - Blâmerai
 - 4 - Affluent du Danube - Répètera sans cesse
 - 5 - Monastère orthodoxe - Sainte de calendrier - Bon coin pour le champagne
 - 6 - Ereinte - Mit en vers
 - 7 - Crier comme un cerf - Grande nation - Petit sapajou
 - 8 - Séché et fumé - Authentique
 - 9 - Petite bourguignonne - Mettre dans le secret
 - 10 - Résonneras - Apport de moitié

- Verticalement**
- A - Bouleverserait
 - B - Fit une copie - Mot qui laisse place au rêve
 - C - Tumeurs de surface
 - D - Classement de tubes - Faisait la peau lisse
 - E - Joliment mis en couleurs - Place des scoops
 - F - Fleuve ibérique - Tourner à l'aigre
 - G - Dialectes des Highlands - A toi
 - H - Met noir sur blanc - Idée
 - I - Faire de gros efforts - Ile atlantique
 - J - Néphélion - Acrobate pyrénéen
 - K - Fait voir son plaisir - Installai un support
 - L - Passaient pour ajuster la taille

Sudoku

6	4	9				7	5	2
5	1		4		6		3	8
	7		2		9		6	
2	5	4	3		7	6	1	9
9	6	7	5		1	8	2	3
	3		9	6	5		4	
4	2		7		8		9	6
7	9	6		2		3	8	5

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Le Saviez-vous ?

Il existe une espèce de salamandres qui n'a pas de poumons !



La *Plethodon shenandoah* ou la salamandre *Shenandoah* est une espèce d'urodèles endémique du parc national de Shenandoah, aux Etats-Unis, d'où son nom.

Ces vertébrés n'ont pas de poumons, elles respirent à travers leur peau. L'oxygène de l'air passe directement par voie cutanée pour être absorbé par le sang.

C'est pour cette raison que leur peau doit toujours rester humide, en conséquence, l'animal est principalement nocturne, chassant la nuit tout en restant à l'abri pendant la journée.

Solutions

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
1	V	E	S	P	E	R	T	I	L	I	O	N
2	I	M	P	E	R	I	A	L	I	S	M	E
3	S	P	I	R	E	N	I	L	S	T		
4	I	R	O	C	E	A	N	S	T			
5	T	U	T	U	S	E	N	S	I	L	E	
6	A	N	T	O	R	S	C	A	S			
7	I	T	E	R	E	R	A	V	A	D	A	
8	E	S	E	R	T	I	R	A	V	A	D	A
9	N	B	S	E	N	I	N	I				
10	T	A	N	I	F	E	L	A	I	R		

6	4	9				7	5	2
5	1		4		6		3	8
	7		2		9		6	
2	5	4	3		7	6	1	9
9	6	7	5		1	8	2	3
	3		9	6	5		4	
4	2		7		8		9	6
7	9	6		2		3	8	5



Hippodrome Emir Abdelkader de Zemmouri

Journée N° 138

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: **Paris Quarté et Quinté**

1 - COCULUPIN

S. FOUZER 2.300 m
18-09-2025 2.250 m 4ème T.N.C
S. FOUZER 2.200 m 12 pts
25-09-2025 2.425 m 6ème
S. FOUZER 2.400 m 12 pts
09-10-2025 2.325 m 2ème T.N.C
S. FOUZER 2.300 m 12 pts
16-10-2025 2.250 m 3ème T.N.C
S. FOUZER 2.200 m 12 pts
30-06-2026 2.300 m 6ème
S. FOUZER 2.300 m 12 pts
Il ne faut pas le juger sur son dernier échec. Le parcours du jour lui convient pour négocier un accessit avec son driver habituel.

Conclusion : Une possibilité.

2 - DARK NIGHT

A. SAHRAOUI 2.300 m
11-12-2025 2.400 m 7ème
ABM. BOUBAKRI 2.400 m 12 pts
09-04-2026 2.400 m 7ème
AL. BENDJEKIDEL 2.400 m 12 pts
22-06-2026 2.300 m 9ème
H. AGUENOU 2.300 m 12 pts
27-06-2026 2.400 m 9ème
H. AGUENOU 2.400 m 12 pts
30-06-2026 2.300 m 7ème
H. AGUENOU 2.300 m 12 pts
Malheureuse à plusieurs reprises consécutives, que ce soit sur les courtes ou les longues distances. Il est difficile de la retenir malgré son changement de driver sur 2.300m.

Conclusion : A revoir.

3 - ATHOS DE BOISNEY

MED. GHENNAM 2.300 m
14-03-2026 2.200 m 11ème
AL. BENDJEKIDEL 2.200 m 12 pts
28-03-2026 2.300 m 8ème
AL. BENDJEKIDEL 2.300 m 12 pts
27-06-2026 2.400 m arrêté
S. BENDJEKIDEL 2.400 m 12 pts
30-06-2026 2.300 m arrêté
MED. GHENNAM 2.300 m 12 pts
04-07-2026 2.500 m 10ème
MED. GHENNAM 2.500 m 12 pts
Il ne va pas avoir la partie facile

pour espérer se défendre dans cette confrontation. Ses chances sont nulles, vu ses derniers échecs.
Conclusion : A revoir.

4 - ES TU LA JAVANAIS

M. HAMLIL 2.300 m
09-04-2026 2.425 m 6ème
A. BENHABRIA 2.400 m 12 pts
22-06-2026 2.325 m arrêté
M. HAMLIL 2.300 m 12 pts
27-06-2026 2.400 m arrêté
M. HAMLIL 2.400 m 12 pts
30-06-2026 2.325 m 9ème
M. HAMLIL 2.300 m 12 pts
04-07-2026 2.500 m 11ème
M. HAMLIL 2.500 m 12 pts
Ses dernières tentatives ne plaident pas en sa faveur. Il est difficile de lui accorder un crédit dans ce genre de confrontation.

Conclusion : A revoir.

5 - DUNE MESLOISE

A. BENAYAD 2.325 m
15-01-2026 2.450 m 8ème
A. BENAYAD 2.400 m 13 pts
29-01-2026 2.525 m 5ème T.N.C
A. BENAYAD 2.500 m 12 pts
19-02-2026 2.450 m 3ème T.N.C
A. BENAYAD 2.400 m 12 pts
30-06-2026 2.300 m 4ème T.N.C
A. BENAYAD 2.300 m 12 pts
04-07-2026 2.500 m 4ème T.N.C
A. BENAYAD 2.500 m 12 pts
Elle vient de bien se comporter lors de ses dernières sorties. Sa participation à l'arrivée est assurée dans un parcours à son entière convenance.

Conclusion : Une priorité.

6 - FANCY FREE

A. BENHABRIA 2.325 m
22-01-2026 2.450 m 5ème T.N.C
A. BENAYAD 2.400 m 12 pts
05-02-2026 2.350 m arrêtée
A. BENAYAD 2.300 m 12 pts
22-06-2026 2.300 m 6ème
A. BENAYAD 2.300 m 12 pts
27-06-2026 2.400 m 7ème
A. BENAYAD 2.400 m 12 pts

Départ de la première course à 16h - Prix: **Colibri du Vivier** - Trot Attelé
Distance : 2.300 mètres - Dotation : 400.000 DA - Paris **Quarté-Quinté**

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	DRIVERS	DIST.	ENTRAINEURS
T. SAFSAF	1 COCULUPIN	S. FOUZER	2.300	S. FOUZER
R. DJEDDIOUI	2 DARK NIGT	A. SAHRAOUI	2.300	PROPRIÉTAIRE
H. BENDJEKIDEL	3 ATHOS DE BOISNEY	MED. GHENNAM	2.300	S. BENDJEKIDEL
K. REBAH	4 ES TU LA JAVANAIS	M. HAMLIL	2.300	PROPRIÉTAIRE
M. BECHAIRIA	5 DUNE MESLOISE	A. BENAYAD	2.325	PROPRIÉTAIRE
M. BECHAIRIA	6 FANCY FREE	A. BENHABRIA	2.325	PROPRIÉTAIRE
AL. BENDJEKIDEL	7 JOKER BECHARDIERE (0)	SA. FOUZER	2.325	PROPRIÉTAIRE
M. BENDJEKIDEL	8 JASMINE DU GLANON	R. TARZOUT	2.325	PROPRIÉTAIRE
M. BENDJEKIDEL	9 FUNKY FAMILY (0)	AM. BENDJEKIDEL	2.325	PROPRIÉTAIRE
D. HAMANI	10 IRISH PAULO	H. AGUENOU	2.350	PROPRIÉTAIRE
F. BENDJEKIDEL	11 HUMPHREY	AL. BENDJEKIDEL	2.350	PROPRIÉTAIRE

30-06-2026 2.300 m 3ème
A. BENHABRIA 2.300 m 12 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour négocier une place honorable avec Benhabria et sur sa distance préférée.

Conclusion : Une priorité.

7 - JOKER BECHARDIERE

SA. FOUZER 2.325 m
14-03-2026 2.250 m 5ème T.N.C
S. MEZIANI 2.200 m 12 pts
28-03-2026 2.325 m 7ème
S. MEZIANI 2.300 m 12 pts
09-04-2026 2.400 m 3ème T.N.C
S. FOUZER 2.400 m 12 pts
22-06-2026 2.325 m 7ème
S. FOUZER 2.300 m 12 pts
30-06-2026 2.325 m retiré
AL. BENDJEKIDEL 2.300 m 12 pts
Le changement de driver convient à sa participation dans cette course, ce qui pourrait bien avantager ses chances pour prétendre à un accessit dans cette épreuve.

Conclusion : Une possibilité.

8 - JASMINE DU GLANON

R. TARZOUT 2.325 m
19-02-2026 2.450 m 2ème T.N.C
R. TARZOUT 2.400 m 12 pts
26-02-2026 2.550 m 10ème
N. MEZIANI 2.550 m 12 pts
27-06-2026 2.425 m 8ème

AM. BENDJEKIDEL 2.400 m 12 pts
30-06-2026 2.325 m 5ème T.N.C
R. TARZOUT 2.300 m 12 pts
04-07-2026 2.525 m 7ème
AM. BENDJEKIDEL 2.500 m 12 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit dans un parcours qui lui convient sur sa distance de prédilection.

Conclusion : Une priorité.

9 - FUNKY FAMILY

AM. BENDJEKIDEL 2.300 m
19-02-2026 2.425 m distancée
AM. BENDJEKIDEL 2.400 m 12 pts
19-03-2026 2.425 m 6ème
R. TARZOUT 2.400 m 12 pts
09-04-2026 2.450 m 5ème T.N.C
R. TARZOUT 2.400 m 12 pts
22-06-2026 2.300 m 3ème T.N.C
AM. BENDJEKIDEL 2.300 m 12 pts
30-06-2026 2.325 m 2ème T.N.C
AM. BENDJEKIDEL 2.300 m 12 pts
Elle s'est bien comportée lors de ses dernières sorties. Le parcours du jour lui est favorable pour négocier une place honorable.

Conclusion : Une priorité.

10 - IRISH PAULO

H. AGUENOU 2.350 m
28-03-2026 2.325 m distancé
S. FOUZER 2.300 m 12 pts
16-04-2026 2.525 m distancé

S. FOUZER 2.500 m 12 pts
30-04-2026 2.625 m arrêté
M. HAMLIL 2.600 m 12 pts
22-06-2026 2.350 m arrêté
SA. FOUZER 2.300 m 12 pts
04-07-2026 2.525 m distancé
H. AGUENOU 2.500 m 12 pts
Il n'a montré aucune valeur suffisante lors de ses dernières tentatives. Ses chances sont pratiquement nulles à cause de son recul sur 2.300m.
Conclusion : A revoir.

11 - HUMPHREY

AL. BENDJEKIDEL 2.350 m
05-02-2026 2.325 m 1er T.N.C
ABM. BOUBAKRI 2.300 m 12 pts
19-02-2026 2.450 m 4ème T.N.C
ABM. BOUBAKRI 2.400 m 12 pts
19-03-2026 2.425 m 2ème T.N.C
AM. BENDJEKIDEL 2.400 m 12 pts
16-04-2026 2.525 m 5ème T.N.C
AM. BENDJEKIDEL 2.500 m 12 pts
30-04-2026 2.625 m 8ème
F. BENDJEKIDEL 2.600 m 12 pts
Il ne faut pas le condamner à cause de son manque de compétition. Le parcours du jour lui convient pour tirer son épingle du jeu sur sa distance du jour.
Conclusion : Une priorité.

PRONOSTICS

PARI QUARTE

5 - 9 - 6 - 11 - 8
Possibilités: 1 - 7
Champ F : 5 - 9 - 6 - X
Champ F : 5 - 9 - X - 11
Champ D : 5 - 9 - X - X
5 - 9 - 11 - 6 - 8 - 1

PARI QUINTE

5 - 9 - 6 - 11 - 8 - 1
Possibilité: 7
Champ F : 5 - 9 - 6 - 11 - X
Champ F : 5 - 9 - 6 - X - 8
Champ D : 5 - 9 - 6 - X - X
5 - 9 - 11 - 6 - 8 - 1 - 7



Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome du Caroubier
Mercredi 08/07/2026

Paris QUARTE-QUINTE
7 - 2 - 1 - 6 - 3
QUARTE
G: 300 DA P: 30 DA
QUINTE
G: 370 DA P: 30 DA